



BANQUES ET ASSURANCES

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



CFDT LCL

04 78 92 23 69

Outlook :

cfdt_dsr_raa

Nouvelle Génération : Maillage Agences

La Direction nous a présenté lors du CSE du 27 septembre un point d'étape relatif au projet d'évolution du maillage « Nouvelle Génération » arrêté au 31/05/2022. A cette date, 36 agences ont été renforcées, une seule a été relocalisée (Clermont Ferrand Montferrand) et 23 regroupées.

D'ici la fin de l'année, 7 nouvelles agences devraient être réunies. Le DDR nous a précisé qu'à ce jour le regroupement de Villié Mogon vers Belleville était suspendu.

Concernant les relocalisations de Confluence 2, Part-Dieu et St Etienne Bergson, des recherches actives de locaux adaptés sont toujours en cours.

Le renforcement, initialement annoncé en Mai 2021, des agences de Brignais, Rumilly, Gex, Montplaisir et St Etienne Bergson reste d'actualité.

Enfin, en matière de création d'agences, la direction poursuit ses investigations sur le nord d'Annecy. Le projet d'ouvrir une agence sur le secteur de Gerland est en réflexion. En effet, le local vide situé à l'arrière de l'agence de Jean Jaurès pourrait accueillir de nouveaux collègues et, ainsi répondre aux besoins croissants liés au développement du secteur avec l'ouverture prochaine du nouveau campus de l'EM Lyon.



Bien que le process devrait être « automatisé » par la ligne RH, pensez à vérifier le maintien de votre RVP après le regroupement de votre agence. Contactez-nous pour vous aider à calculer cette mesure d'accompagnement.

Rémunérations socles et Mesure Générale

La fiche de paie du mois de septembre matérialisera l'accord signé par la CFDT, permettant une revalorisation de la RBA de tous les salariés (CDD et CDI) présents au 1^{er} septembre 2022.

Pour rappel, cette mesure de rattrapage aura un effet rétro-actif au 1^{er} Juillet 2022.

En conséquent, les mesures socles par métier font l'objet d'une augmentation générale dans les mêmes conditions (cf tableau ci-dessous). Si vous constatez un décalage, contactez nous

Pour les collègues qui auraient signé un CDI ou CDD courant septembre dont la rémunération annuelle brute ne serait pas en adéquation avec les « nouveaux » socles, la ligne RH a prévu une intervention manuelle pour modifier les contrats à hauteur des salaires planchers.

<u>Métiers concernés</u>	<u>Classification Cible</u>	<u>Salaires planchers Province</u>
CC PART / RA PART	E	29 200 €
CC PRIVE / RA PRIVE	F	33 200 €
CC PRO / RA PROF	G	35 200 €
DAA	H	35 200 €
DA - 7 UTP	H	37 000 €
DA + 7 UTP	H	41 000 €

Pour mémoire, la direction a choisi de conditionner la mise au salaire plancher, existante depuis mars 2022, à la notation annuelle au minimum « conforme » du salarié.

Et pour ceux qui viennent d'intégrer les métiers concernés, il y a une période de latence de 3 mois au terme de laquelle, si le manager valide la continuité sur le nouveau poste, une régularisation est effectuée avec une rétro activité.

Programme Rénovations Nouveau Concept

Pour rappel, lors des périodes de repli des collègues durant les travaux, la direction indemnise les frais de déplacement supplémentaires au trajet habituel (IK, péage...).

<u>Projets</u>	<u>Date et durée des travaux</u>	<u>Replis durant les travaux</u>
DR Auvergne – St Etienne HDV 3700 FULL CONCEPT	Démarrage lundi 21 Novembre 2022 37 semaines de travaux : - 19 semaines de travaux pour le RDC - 6 semaines pour le R+1 (BP) - 6 semaines pour le R+2 (CAE + pôle Prof) - 6 semaines pour le R+4	Repli en phasage sur le même site Livraison Agence RDC : Semaine 14 / 2023
DR LGM – Lyon Victor Hugo 1042 FULL CONCEPT	Démarrage lundi 21 Novembre 2022 9 semaines de travaux	Repli : Agence 1000

Suppression des agences avec caisses

La stratégie LCL affichée est la suppression des agences non automatisées d'ici fin 2023. En conséquent, pour notre DDR il reste 9 agences concernées dont les projets de rénovation ne sont pas encore remis : Boën sur Lignon, Valréas, Vizille, St Paul Trois Château, Pont de Beauvoisin, l'Arbresle, Lyon Philippe De Lassalle, St Didier en Mont d'Or et Meyzieu. La direction de RAA confirme que les dossiers sont en cours d'étude et que ces projets seront menés à bien dans les temps. Nous ne manquerons pas de vous faire parvenir les plans et replis dès réception.

En Bref



- ✚ **Noël 2022** : le CSE propose aux familles un après-midi festif le 4 décembre 2022. De 13h à 19h dans les locaux d'Urban Soccer à St Priest, de nombreuses animations (structures gonflables, ateliers décoration et cuisine, boum, badminton, disc golf, tchoumkbball, ultimate...) et une pause gourmande seront à disposition. L'inscription s'effectue en ligne sur le site ou l'application du CSE.
- ✚ **Covid 19** : si vous êtes positif au Covid 19, vous devez simplement et uniquement remettre l'attestation d'isolement effectuée en ligne sur le site de la CPAM. De plus, jusqu'à fin 2022 grâce à notre prévoyance, les arrêts maladies pour COVID ne sont pas déduits des 3 jours habituels de carence.
- ✚ **CESU** : les CESU versés au titre de la participation de LCL aux frais de garde, sont valables jusqu'à fin 2022. Pour autant, aussi bien les CESU dématérialisés que ceux en version papier ont la capacité d'être reportés sur le millésime 2023.
- ✚ **Remboursement activités 2022** : pensez à faire suivre vos justificatifs d'activités sport, culture et loisirs afin de bénéficier de la subvention du CSE.